



Organisation de Coopération et de Développement économiques

**Réunion consultative  
sur les Principes directeurs de gouvernement d'entreprise  
des actifs appartenant à l'État**

**ORDRE DU JOUR**

Mercredi 13 octobre 2004

Lieu :  
Agence internationale de l'énergie  
Salle 1  
9, Rue de la Fédération,  
75739, Paris  
France

## **Contexte**

Les pays Membres de l'OCDE ont demandé à l'Organisation d'élaborer des Principes directeurs de gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État. Ce projet est mené à bien par le Groupe de travail de l'OCDE sur la privatisation et le gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État, qui est un organe à part entière de l'Organisation réunissant des représentants des gouvernements de l'ensemble des pays Membres et des observateurs permanents de la Banque mondiale, du TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE) et du BIAC (Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE).

L'une des missions importantes du Groupe de travail consiste à recueillir les commentaires et à mettre à profit les compétences des principaux acteurs concernés par le gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État, à savoir la direction générale, les administrateurs, les membres des commissions parlementaires compétentes ou les organismes publics de surveillance.

Cette consultation offrira l'occasion d'ouvrir le dialogue et vous donnera la possibilité de faire part aux représentants gouvernementaux de vos idées et de vos points de vue sur le gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État.

## **Objet**

La réunion aura principalement pour objet de permettre d'examiner un projet de Principes directeurs de gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État et de recenser les domaines dans lesquels ce projet pourrait être modifié, amélioré ou étoffé.

Un projet de texte tenant compte des délibérations ayant eu lieu jusque là au sein du Groupe de travail sera diffusé avant la réunion.

La réunion permettra de dégager des éléments qui seront directement mis à profit tant pour éclairer le débat qui s'engagera lors de la réunion du Groupe de travail prévue les 14 et 15 octobre que pour étayer la poursuite des travaux d'élaboration des Principes directeurs qui s'achèveront début 2005.

## **Déroulement de la réunion**

La réunion sera organisée par le Groupe de travail de l'OCDE sur la privatisation et le gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État.

Elle sera présidée par Mats Isaksson, Chef de la Division des affaires d'entreprise de l'OCDE.

Chaque séance sera consacrée à l'examen de l'un des chapitres des Principes directeurs.

Pour chaque chapitre, l'un des participants sera invité à présenter un bref exposé destiné à amorcer le débat. Il cédera ensuite la parole aux participants désireux de formuler des commentaires ou des suggestions à propos du projet de texte, notes explicatives comprises. Il est précisé que ces interventions devront respecter l'ordre du document.

## **Programme**

### **9h30 – 10h00 Introduction et allocution de bienvenue**

*Rainer Geiger, Directeur adjoint, Direction des affaires financières et d'entreprise, OCDE*

*Lars-Johan Cederlund, membre du Groupe de travail de l'OCDE sur la privatisation et le gouvernement d'entreprise des actifs appartenant à l'État, Directeur, conseiller principal, Division des entreprises publiques, ministère de l'Industrie, Suède*

### **10h00 – 13h00 Examen des trois premiers chapitres des Principes directeurs**

*Président : Mats Isaksson, Chef de la Division des affaires d'entreprise, OCDE*

Séance n°1 : L'État actionnaire

Séance n°2 : Organisation de la fonction d'actionnaire

Séance n°3 : Relations avec les autres actionnaires

### **13h00 – 14h30 Déjeuner**

### **14h30– 18h00 Examen des trois derniers chapitres des Principes directeurs**

*Président : Mats Isaksson, Chef de la Division des affaires d'entreprise, OCDE*

Séance 4 : Relations avec les parties prenantes

Séance n°5 : Transparence et diffusion de l'information

Séance n°6 : Nomination et rôle du conseil d'administration d'une entreprise publique